# Réunion 08 10 2018 – point SEN1

# Présents :

* Région : Maximilien Le Menn
* ALOEN : Ruby Ganchou
* ALEC pays de Rennes : Solenn Merien

Maximilien a bien lu la note sur la fédération rédigée par Ruby et les consometers, qui décrit le principe de la fédération.

Maximilien en a parlé à Eway (le prestataire smile sur les questions juridiques). Eway est prévenu et pourra travailler sur SEN1 quand on leur demandera. ->Quand la note sera finalisée, on pourra leur faire lire et leur demander un 1er avis sur cette base. Ils pourront faire un retour sur la notion de fédération du point de vue de smile et au regard de la RGPD.

L’idéal serait d’avoir la note finalisée pour vendredi 12.

Objectif de la note :

* Glossaire et vocabulaire commun
* Instrument d’aide au pilotage
* Identification du rôle de chacun
* Calendrier attendu et zones d’évolutions
* Vecteur d’échange entre toute les parties concernées (élus régionaux, de Lorient, le pôle I&R, Eway, BDI…)

Pour Maximilien : la note doit lui permettre d’identifier, s’il va sur SEN1 :

* De savoir ce qu’il aura à la fin de l’année
* Combien cela coutera
* Si ces éléments fournis lui permettront d’articuler SEN1 avec PRIDE

Maximilien reprécise l’objectif attendu de SEN1 :

* Objectif numéro 1 et PRIORITAIRE : démontrer PRIDE l’année prochaine, participer au succès de PRIDE - "un des cas d'usage potentiel de PRIDE"
* Objectif numéro 2 NON PRIORITAIRE : avoir un pilote d'une action plus globale après - plateforme d'aide à la MCE, outil pour les conseillers EIE-PLRH

-> En précision : eagle inef4 (noms à vérifier) fait aussi du suivi de consommation après travaux - **envisagé en option B, si on ne peut pas démontrer que SEN1 peut être le 1er cas d'usage de PRIDE, SEN1 sera dépriorisé**, et l’option B avec ces outils seront peut-être testé.

Incompréhensions / précisions sur PRIDE : Maximilien précise que PRIDE ne s'oppose pas à une multitude de plateformes qui communiqueraient avec des particuliers. PRIDE n'est pas l'interlocuteur direct des particuliers. C’est un middleware. PRIDE c’est la construction du service public de la donnée avec des collectivités, il n'y a pas de sociétés derrière. L’objectif c'est de mutualiser des ressources pour le stockage, pour cela il faut un acteur de confiance, un acteur public (réflexions avec les acteurs publics ET les gestionnaires de l'énergie). C’est ce qui est en train de se construire avec PRIDE.

La place d'Orange : est dans le consortium, mais peu présent. Les collectivités vont nommer un opérateur public (mégalis ou autre ...). PRIDE n'est pas obligatoire, tout le monde ne l’utilisera pas. Mais les collectivités reviendront vite vers PRIDE, car le stockage et le service coûtent cher.

Les outils utilisés seront en Open source, cela fait partie du cahier des charges de la Région.

Craintes sur la place des privés dans les structures BDI et pôle I&R : Maximilien précise que c’est étanche entre son rôle de président de BDI, et d'un autre côté son rôle privé NIJI.

BDI et le pôle I&R sont bien en dehors de ce côté privé, il n'y a ni orange ni NIJI derrière eux. Il faut bien séparer les deux. Pôle I&R et BDI : sont des acteurs qui travaillent pour la Région, ce sont des acteurs régionaux. -> Si PRIDE a été lancé et conçu tel quel aujourd’hui, c'est typiquement parce qu'il y a eu ce problème avec NIJI. Le but est d’éviter de recommencer.

Ruby rappelle l’importance de bien se protéger dès l'amont – notamment sur la partie accessibilité aux documents et aux données. -> Maximilien est ok avec ça.

Qui met-on dans les conventions ?

   - Convention "mère" : Lorient ville/agglo/région/les ALEC

   - Convention "filles" : BDI, pôle I&R, liberasys etc ...

->bien séparer ces 2 conventions

Point juridique à revoir et valider : interrogation soulevée par Ruby/Solenn sur la façon de présenter le travail avec les consometers dans la note pour qu’il n’y ait pas de soucis juridiques. Ce qui est prévu : ils nous aident à définir le besoin, rédiger le cahier des charges et les spécifications et feront ensuite les développements. On passe par un partenariat avec les différents acteurs, une convention de partenariat « institutionnelle » et une convention de partenariat « partenaires extérieurs » (cf note de Ruby envoyée le 05/09 – « note préparatoire à la réunion SEN1 du 5 septembre »). -> Maximilien s’interroge sur notre statut pour pouvoir juridiquement travailler avec les consometers et se demande s’il ne faudrait pas changer nos statuts pour pouvoir passer en centrale d’achat (?).

* **Partager et valider le principe juridique de ces conventions de partenariat : faire valider par juriste interne Région et avis de Eway ?**

Maximilien doit présenter vendredi 12/10 au COPIL PRIDE les grands principes de SEN1 et de la fédération.

Résumé de sa compréhension du projet SEN1/fédération :

* Enseignements principaux de SOLENN ET Trak O’Watts : une plateforme unique développée avec un prestataire ce n’est plus la réponse, l’idéal c'est un outil qui peut évoluer avec son utilisateur.
* Fédération : utilisation d'outils différents qui peuvent répondre à ce(s) besoin(s).

Maximilien rappelle qu’il y a un enjeu sécurité important pour les élus et collectivités sur la gestion et le stockage de la donnée. On doit pouvoir apporter des gages de la sécurité, et être sûr qu’avec le principe de la fédération on peut, en cas d’abus et appropriation d'un usage qui était sous couvert d'une action publique se « retourner contre ».

->Il est validé le fait qu’il y aura échange sur le principe de fonctionnement de la fédération avec la CNIL et l’ENSI qui font partie de smile.

Interrogations de Ruby et Solenn sur le périmètre de SEN1 : la première demande de la Région était de travailler uniquement sur la partie grand public, et de laisser la partie collectivités (travaillée par Nantes métropole). Or, dans l’avancement du travail, dans la mise en pace de la fédération et les échanges autour de l’urgence de la mise à disposition de cas d’usage pour PRIDE, les 2 outils développés dans le cadre de EMPOWER : BMHS = grand public, et logNact=collectivités ont été associés.

Maximilien valide le fait que le périmètre de SEN1 pour la phase du POC (**POC** - proof of concept : première étape d'un projet technique, permettant de valider le concept général, sans pour autant être “à l'échelle” avec l'ensemble des fonctionnalités = outil en version préfiguratrice de SEN1, opérationnel et testable par des utilisateurs) soit BMHS + logNact.

Maximilien demande si à la fin de la phase de POC, on aura quelque chose d’opérationnel : la réponse est oui. Le POC correspond à ce qui était défini comme « prototype » jusqu’ici en langage non technique.

**Le planning et le détail des tâche sera précisé dans la note**.

Rapidement :

* D’ici fin 2018 les consometers travaillent sur le cahier des charges du POC – sur le financement ville de Lorient.
* De janvier à avril 2019 : mie en place du POC = mise en place opérationnelle de la version préfiguratrice : codage et développements du protocole de communication entre les 2 outils, sur le budget région.

Maximilien demande s’il y aura de la donnée remontée et une animation par les ALEC d’utilisateurs ?

->Rappel de l’objectif attendu : Il faut qu'il y ait un usage de l’énergie en démonstration avec une utilisation par des usagers, afin de démontrer qu’économiquement c'est plus intéressant de fonctionner comme ça qu’en mode centralisé. -> la réponse est oui. Nous devrions être en mesure d’animer un/des groupes d’utilisateurs pour tester en mode opérationnel le protocole de communication mis en place, c’est bien l’objectif du POC.

Maximilien demande si on peut avoir une idée du dimensionnement du POC et du volume de données associées pour PRIDE. Les échanges sont en cours sur logNact, mais ils auraient également besoin de ces informations pour BMHS.

->Ruby et Solenn informent de nouveau Maximilien que ces informations sont déjà existantes, qu’il n’y a pas besoin d’attendre le POC. BMHS fonctionne actuellement avec une 15aine de participants. Ruby voit pour lancer les échanges avec BMHS et PRIDE et mettre à disposition les données. Elle rappelle tout de même que BMHS et logNact ne seront pas ~~forcément~~ utilisateurs de PRIDE à l'avenir.

Maximilien demande quand il serait intéressant et envisageable de travailler avec ENEDIS pour intégrer les données linky au projet « SEN1 ». -> après avril, après le POC.

->Solenn rappelle qu’elle espère pouvoir raccrocher Rennes Métropole et son projet lié au SPMD à SEN1 (Enedis est partenaire).

Il est prévu une réunion d’échange SEN1/PRIDE mercredi 10/10 à Lorient, Maximilien demande de :

* Bien discuter du lien FEDERATION/PRIDE.
* D’aborder la question des liens futurs avec ENEDIS-linky

->Ruby doit voir avec les consometers leur avis sur la faisabilité technique d’ajouter la fonctionnalité remontée de la courbe de charge linky.